



## Aux membres de la Caisse de Rivière-des-Prairies

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle.

Mardi, le 30 avril 2019 à 19h00  
Centre de congrès et réception  
Le Chateaubriand  
7985, boul. Maurice-Duplessis, Montréal, H1E 1M5

### **En tant que membre, vous pourrez :**

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière 2018;
- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes);
  - statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le virement de toute somme provenant de la réserve pour ristournes éventuelle au fonds d'aide au développement du milieu;
- adopter des modifications au *Règlement intérieur* ou aux statuts de la Caisse;
- élire les membres du conseil d'administration;
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

### **Modifications au *Règlement intérieur de la Caisse***

Les membres seront appelés à se prononcer sur une modification de l'article 8.1 du *Règlement intérieur de la Caisse* visant à augmenter le nombre d'administrateurs au conseil d'administration de 9 à 10.

Les modifications aux règlements adoptées prendront immédiatement effet dès leur adoption.

Les membres peuvent obtenir une copie des modifications proposées en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

### **Élections**

3 postes seront à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que conformément au *Règlement intérieur de la Caisse*, la période de mise en candidature s'est terminée le 20 février à 16h00. Si la modification concernant le nombre d'administrateurs est adoptée, le nombre de postes à pourvoir au conseil d'administration sera alors de 4.

### **Candidats à un poste d'administrateur pour cette assemblée**

M. Marc Gervais

M. Michel Minuto

Mme Marie-Marthe Lundy

M. Benoit Duval

Tous les membres de la Caisse  
sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

Signé le 21 mars 2019

Josianne Gelfusa  
Secrétaire